

9
G. Aujourd'hui Vingtème jour du mois de février mil sept cent
quatre vingt trois L'an deuxième de la République française
à une heure de la jour midi par devant moi Louis Claude
Bergez membre du Conseil Général de la Commune de Chauray
élu le dix huit Novembre dernier pour dresser les actes de l'état
à constater les naissances, mariages et décès des Citoyens
est comparu en la salle publique de la maison Commune
Louis Carbonnier Chartier de la Bourne; Domicilié dans
la dite municipalité de Chauray District de Pontouise lequel
affilié de son père Larché jardinier âgé de vingt quatre ans
Euphrasie Carbonnier âgée de vingt quatre ans; quinquier
Les deux témoins du département de Seine et Oise District de

De Gouesse municipalité de mont-magny a déclaré a moy
Louis Claude Berger que Genevieve la Louette son épouse
en légitime mariage est accouchée a deux heures du matin
vingt du present mois fevrier dans sa maison située a
Chaurry d'un enfant mâle qu'il m'a présenté et auquel
il a donné le prénom de Antoine Eufrazille; d'après cette
déclaration que les citoyens pierre Eufrazille ont certifié
conforme a la vérité, et la représentation qui m'a été faite
de l'enfant dénommé, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs
qui me sont délégués le présent acte; que Louis Carbonier
pere de l'enfant a déclaré de sçavoir signé et Eufrazille
qui a déclaré de sçavoir signé pierre a signé a vec moi
fait en la maison commune du cy Chaurry les jours, mois
et au cy dessus

pierre Laroche Berger officier public